

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 juin 2019 à 19h30 à l'Hôtel de ville de la Municipalité des Cèdres au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres (Québec), J7T 1A1

Présences :

Les conseillers Mme Aline Trudel, MM. Michel Proulx, Serge Clément, Bernard Daoust, Louis Thauvette et Marcel Guérin, sous la présidence du maire, M. Raymond Larouche

Sont également présents :

M. Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire trésorier agissant à titre de secrétaire de la séance et Mme Chantal Primeau, adjointe administrative à la direction générale et greffe

Ayant constaté le quorum, le président d'assemblée, M. Raymond Larouche, déclare la séance légalement ouverte.

2019-06-249 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 juin 2019 comme suit:

Moment de réflexion

1. Ordre du jour

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 juin 2019

2. Adoption des procès-verbaux

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2019

2.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2019

3. Affaires financières

3.1 Acceptation des comptes du 15 mai au 21 juin 2019

3.2 Acceptation de la liste des bons de commande du 15 mai au 21 juin 2019

3.3 Demandes de subventions, financement et autre

3.3.1 M. Guy Léveillé : 48 heures vélo / Fais-UnVoeu Québec

3.3.2 Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges : tournoi de golf annuel

3.3.3 Souper du maire de l'Ile-Perrot

3.3.4 Fondation Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges : projet « Scanner de vessie »

3.4 Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe

4. Urbanisme et environnement

- 4.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demande acceptée pour le 1202, chemin du Fleuve (lot 2 045 793)
- 4.2 Nomination des agents et superviseurs pour le service de patrouille et de surveillance municipale
- 4.3 Nomination de Mme Johanne Maher Delisle à titre de membre au Comité consultatif d'urbanisme

5. Règlements

- 5.1 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 383-3-2019 modifiant le règlement numéro 383-2015 et ses amendements déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats
- 5.2 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 382-3-2019 modifiant le règlement numéro 382-2015 et ses amendements décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires
- 5.3 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 375-9-2019 (RMH 330) modifiant le règlement numéro 375-2014 et ses amendements relatif au stationnement afin de modifier les voies publiques où le stationnement est interdit
- 5.4 Mise à jour du tableau des officiers et fonctionnaires désignés joint en annexe de la résolution numéro 2017-05-181 afin de nommer les officiers et fonctionnaires désignés pour l'application de certains règlements
- 5.5 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 425-2-2019 modifiant le règlement numéro 425-2018 et ses amendements relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité afin de modifier la tarification des formations de premiers répondants

6. Affaires municipales

- 6.1 Congrès 2019 de la Fédération québécoise des municipalités : inscription
- 6.2 Demande à la Communauté métropolitaine de Montréal concernant le programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole

7. Infrastructures et travaux publics

- 7.1 Projet domiciliaire Haut-Chamberry
 - 7.1.1 Acceptation finale des travaux en éclairage des phases 4A et 4B
 - 7.1.2 Acceptation finale des travaux en éclairage de la phase 5
- 7.2 Enviroservices Inc. : mandat de services professionnels pour la recherche et localisation des sources de captage d'eau parasites au réseau d'égouts
- 7.3 Le Groupe LML : mandat pour travaux de démolition et enlèvement d'amiante au poste de suppression Saint-Féréol

8. Ressources matérielles et immobilières

- 8.1 Autorisation d'appel d'offres public pour le projet de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville
- 8.2 Servitude d'occupation relative à une conduite d'égout pluvial/égout sanitaire sur les lots 2 047 462 et 5 632 163

- 8.2.1 Arsenault Bourbonnais Inc. : mandat pour la préparation d'une description technique sur les lots 2 047 462 et 5 632 163
- 8.2.2 Me François Leroux, notaire : mandat de services professionnels pour la préparation et l'enregistrement d'une servitude d'occupation sur sur les lots 2 047 462 et 5 632 163

9. Service des loisirs, culture et vie communautaire

- 9.1 Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis :
 - 9.1.1 Modification des heures d'ouverture pour la période des Fêtes 2019
 - 9.1.2 Achat de deux postes informatiques et correction du comptoir de prêt
- 9.2 Fondation de l'Hôpital du Suroît : autorisation de passage pour la 9e édition du Défi Vélo

10. Ressources humaines

- 10.1 Comité de la santé et sécurité au travail : modification des membres
- 10.2 Nomination d'un chef d'équipe pour la saison estivale 2019 au Service des travaux publics
- 10.3 Désignation de Mme Geneviève Bradley à titre de conciliateur-arbitre

11. Divers et correspondance

Parole au Conseil

Levée de la séance ordinaire

2019-06-250 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2019

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2019 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2019 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2019-06-251 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2019

ATTENDU QUE les élus ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2019 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par Bernard Daoust
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mai 2019 soit adopté le tout en conformité du Code municipal.

Adopté à l'unanimité

2019-06-252 Acceptation des comptes du 15 mai au 21 juin 2019

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes du 15 mai au 21 juin 2019 inscrits au journal des déboursés et tel que détaillé sur les listes des comptes payés dûment déposées aux membres du Conseil;

FONDS D'ADMINISTRATION	MONTANT PAYÉ
• Paiement par chèques	603 159.22\$
• Chèques annulés	3 490.82\$
• Paiements par prélèvement bancaire	188 681.42\$
• Prélèvements bancaires annulés	0\$
• Salaires versés – paies numéros 13 à 16	193 908.12\$
• Contribution de l'employeur	26 112.20\$
FONDS DES RÈGLEMENTS	
▪ 9600228	3 232.39\$

QUE le Conseil autorise le secrétaire-trésorier à effectuer les paiements requis pour les différents fonds;

M. Bernard Daoust demande le vote.

*M. Bernard Daoust : contre
Marcel Guérin : pour
Serge Guérin : pour*

*Louis Thauvette : pour
Aline Trudel : pour
Michel Proulx : pour*

Adopté sur division

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-06-253 Acceptation de la liste des bons de commande du 7 mai au 4 juin 2019

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE conformément à l'article 961.1 du Code municipal, le rapport des dépenses présenté à cette séance inclus également le rapport des autorisations de dépenses émis au cours du mois précédent;

QUE la présente certifie que la liste des bons de commandes et la liste des engagements financiers de l'année 2019 transmises par le secrétaire-trésorier à chaque membre du Conseil, et émises le 4 juin 2019 ont été acceptées par le Conseil municipal à cette séance.

BONS DE COMMANDES	MONTANT D'ENGAGEMENT
• Liste des bons de commandes	82 820.56\$
• Listes des engagements financiers (ententes)	829 567.26\$

Adopté à l'unanimité

2019-06-254 Demandes de subventions, financement et autre
M. Guy Léveillé : 48 heures vélo / Fais-UnVoeu Québec

ATTENDU QUE M. Guy Léveillé, employé municipal au Service des travaux publics, participera à l'événement 48 HEURES VÉLO Fais-Un-Vœu Québec en septembre 2019;

ATTENDU QUE le concept consiste au relai d'une équipe durant une période de 48 heures;

ATTENDU QUE les équipes doivent récolter une collecte de fonds d'au moins 3 600 \$ qui sera remise pour réaliser le vœu d'enfants atteints d'une maladie grave;

ATTENDU QUE la Municipalité désire soutenir M. Léveillé pour le bien de cette cause;

Il est proposé par Bernard Daoust
 Appuyé par Serge Clément
 Et résolu

D'ACCORDER une subvention discrétionnaire de 100\$ à M. Guy Léveillé dans le cadre de l'événement 48 HEURES VÉLO Fais-Un-Vœu Québec qui se déroulera en septembre 2019.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

 Jimmy Poulin
 Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-06-255 Demandes de subventions, financement et autre
Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges : tournoi de golf annuel

ATTENDU l'invitation de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges à participer à leur tournoi de golf annuel qui se déroulera le 21 août prochain au Club de golf Atlantide;

ATTENDU la pertinence de participer à l'évènement;

Il est proposé par Michel Proulx
 Appuyé par Louis Thauvette
 Et résolu

DE PARTICIPER au tournoi de golf de de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaudreuil-Soulanges qui se déroulera le 21 août prochain au coût unitaire de 200\$ (taxes incluses) et de désigner le maire, M. Raymond Larouche et le conseiller, M. Serge Clément, à titre de représentants de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-06-256 Demandes de subventions, financement et autre
*Souper du maire de l'Île-Perrot***

ATTENDU l'invitation du maire de la ville de l'Île-Perrot à participer à son souper annuel qui se déroulera le 14 juin prochain;

ATTENDU QUE les profits amassés sont réinvestis pour les jeunes que ce soit au niveau du sport, de l'alimentation, de l'éducation, des arts et autres;

ATTENDU la pertinence de participer à l'évènement;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE PARTICIPER au Souper du maire de la ville de l'Île-Perrot qui se déroulera le 14 juin prochain au coût unitaire de 75\$ (taxes incluses) et de désigner le maire, M. Raymond Larouche, à titre de représentant de la Municipalité.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-06-257 Demandes de subventions, financement et autre
*Fondation Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges : projet
« Scanner de vessie »***

ATTENDU la demande de partenariat financier de la Fondation Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges pour la réalisation du projet « Scanner de vessie » afin de bonifier leurs services;

ATTENDU QUE la participation financière demandée est de 500\$ afin d'atteindre l'objectif de la campagne de financement qui s'élève à 50 000\$;

ATTENDU la mission de l'organisme;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

QUE la Municipalité des Cèdres participe à la campagne de financement de la Fondation Maison de soins palliatifs de Vaudreuil-Soulanges pour la réalisation du projet « Scanner de vessie » par le versement d'une contribution financière de 500\$.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-06-258 Dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe

ATTENDU QUE la loi 122 abolit l'obligation qui était faite au maire de faire rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une séance du conseil au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption;

ATTENDU QU'en contrepartie, la Loi prévoit que le maire doit, lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du rapport des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe en date de la présente séance du conseil du 11 juin 2019;

QUE le rapport soit diffusé sur le territoire de la Municipalité conformément aux modalités déterminées par le Conseil.

Adopté à l'unanimité

2019-06-259 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) : demande acceptée pour le 1202, chemin du Fleuve (lot 2 045 793)

ATTENDU la demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) déposée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

ATTENDU QUE le CCU a recommandé l'acceptation du PIIA lors de sa séance du 15 mai 2019;

ATTENU QUE les élus ont pris connaissance des esquisses déposées avant la présente séance du Conseil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), tel que déposé, pour la propriété suivante :

ADRESSES	NATURE DES DEMANDES	DÉCISION CCU
1202, chemin du Fleuve - lot 2 045 793	Bâtiment accessoire et borne électrique	Acceptée

Adopté à l'unanimité

2019-06-260 Nomination des agents et superviseurs pour le service de patrouille et de surveillance municipale

ATTENDU la résolution numéro 2019-05-218 octroyant le contrat de service de patrouille, de surveillance et d'application de certains règlements municipaux à la firme Groupe Sûreté Inc.;

ATTEND QUE quatre agents et trois superviseurs patrouillent sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU QU'il y a lieu de bien identifier les agents et superviseurs en opération;

Il est proposé par Serge Clément
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

QUE les agents et superviseurs suivants soient dûment identifiés et autorisés à émettre tout avis ou constat d'infraction à tout contrevenant dans le cadre de l'application des règlements d'urbanisme et certains règlements municipaux conformément au tableau des officiers et fonctionnaires désignés :

- Laurence Pleau matricule 102 (responsable de contrat)
- Palma Ménard matricule 124 (sergent, superviseur de contrat)
- Maxime Mailloux matricule 114 (Sergent, superviseur et évaluateur)
- Alexander Van Dam matricule 2306
- Antoine Renier matricule 2249 (déjà formé dans la Municipalité)
- Cédric Lavoie matricule 2230
- Justin Lanthier matricule 2281

Adopté à l'unanimité

2019-06-261 Nomination de Mme Johanne Maher Delisle à titre de membre au Comité consultatif d'urbanisme

ATTENDU l'article 2.3 du règlement numéro 384-2015 relatif à la constitution du Comité consultatif d'urbanisme;

ATTENDU l'embauche de Mme Anne-Josée Beaudoin, membre du Comité consultatif d'urbanisme, à titre de responsable des bâtiments pour la Municipalité;

ATTENDU les sollicitations de mandat reçues;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE NOMMER Mme Johanne Maher Delisle à titre de membre citoyen au Comité consultatif d'urbanisme en remplacement de Mme Anne-Josée Beaudoin dont le mandat se termine le 31 décembre 2020, et ce selon les modalités prévues au règlement numéro 384-2015 relatif à la constitution du Comité consultatif d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour affecter la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-06-262 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 383-3-2019 modifiant le règlement numéro 383-2015 et ses amendements déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1) :

- [1] La conseillère, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 383-3-2019 modifiant le règlement numéro 383-2015 et ses amendements déléguant à certains fonctionnaires municipaux le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats;
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

L'annexe mentionnée à la présente résolution est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120

2019-06-263 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 382-3-2019 modifiant le règlement numéro 382-2015 et ses amendements décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1) :

- [1] Le conseiller, Serge Clément, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 382-3-2019 modifiant le règlement numéro 382-2015 et ses amendements décrétant les règles de contrôle et de suivis budgétaires;

- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

L'annexe mentionnée à la présente résolution est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120

2019-06-264 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 375-9-2019 (RMH 330) modifiant le règlement numéro 375-2014 et ses amendements relatif au stationnement afin de modifier les voies publiques où le stationnement est interdit

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1) :

- [1] Le conseiller, Serge Clément, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 375-9-2019 (RMH 330) modifiant le règlement numéro 375-2014 et ses amendements relatif au stationnement afin de modifier les voies publiques où le stationnement est interdit;

- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

L'annexe mentionnée à la présente résolution est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120

2019-06-265 Mise à jour du tableau des officiers et fonctionnaires désignés joint en annexe de la résolution numéro 2017-05-181 afin de nommer les officiers et fonctionnaires désignés pour l'application de certains règlements

ATTENDU la résolution numéro 2017-05-181 autorisant les personnes occupant les postes identifiés au tableau de l'annexe A à agir à titre d'officier et de fonctionnaire désigné pour l'application des règlements d'urbanisme et de certains règlements administratifs;

ATTENDU la nécessité de procéder à la mise à jour des officiers et fonctionnaires désignés;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MODIFIER l'annexe A de la résolution numéro 2017-05-181 afin de mettre à jour le tableau de désignation des officiers et fonctionnaires pour l'application des règlements d'urbanisme et certains règlements municipaux;

QUE le tableau est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Adopté à l'unanimité

2019-06-266 Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 425-2-2019 modifiant le règlement numéro 425-2018 et ses amendements relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité afin de modifier la tarification des formations de premiers répondants

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec (C. c-27.1) :

- [1] La conseillère, Aline Trudel, donne avis de motion qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du Conseil, pour adoption, le règlement numéro 425-2-2019 modifiant le règlement numéro 425-2018 et ses amendements relatif à la tarification des biens et services de la Municipalité afin de modifier la tarification des formations de premiers répondants
- [2] Le projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance et est également joint en annexe A.

Adopté à l'unanimité

L'annexe mentionnée à la présente résolution est conservée dans le dossier municipal approprié sous la cote 105.120

2019-06-267 Congrès 2019 de la Fédération québécoise des municipalités : inscription

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités tiendra son congrès annuel du 26 au 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

D'INSCRIRE les élus suivants au congrès 2019 de la Fédération des municipalités du Québec: MM. Raymond Larouche, Michel Proulx, Serge Clément et Mme Aline Trudel;

QUE la Municipalité des Cèdres assume les frais d'inscription, de transport, d'hébergement et accorde un remboursement de 120 \$ maximum par jour, par personne pour les frais de subsistance (avec pièces justificatives).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-06-268 Demande à la Communauté métropolitaine de Montréal concernant le programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole

ATTENDU QUE le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) reconnaît que le territoire métropolitain comporte une réalité rurale qui présente des défis particuliers quant au maintien de la vitalité économique et sociale au sein de ces municipalités;

ATTENDU QUE le territoire des 19 municipalités rurales de la Communauté métropolitaine de Montréal, dont Les Cèdres, renferme 42 % des 220 353 hectares du territoire agricole de la Communauté;

ATTENDU QUE le caractère rural de ces municipalités limite leur capacité de développer leur territoire, ce qui les désavantage au niveau financier par rapport aux autres municipalités métropolitaines;

ATTENDU QUE, en complémentarité avec le milieu urbain, ces municipalités participent à la dynamique territoriale du Grand Montréal;

ATTENDU QUE selon les données comptabilisées par la Communauté métropolitaine de Montréal en novembre 2018, 81 % de la superficie du territoire de Les Cèdres est agricole;

ATTENDU QUE la Communauté métropolitaine de Montréal a soumis au gouvernement du Québec un projet de programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole comportant différents critères permettant de moduler le montant de l'aide pour chacune;

ATTENDU QUE ce programme nécessite un financement de plus de 5 millions de dollars par année, indexée annuellement;

ATTENDU la résolution CE18-224 de la Communauté métropolitaine de Montréal adoptée le 29 novembre 2018, en vertu de laquelle elle demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation d'inclure au budget 2019-2020 du gouvernement du Québec l'octroi à la Communauté, pour une période de dix ans, d'une subvention annuelle de plus de 5 millions de dollars afin de financer un programme d'aide aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole;

ATTENDU QUE ce programme doit être financé à parts égales par le gouvernement du Québec et la Communauté métropolitaine de Montréal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

DE DEMANDER à la Communauté métropolitaine de Montréal :

- D'adopter le programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole dès 2019;
- À l'instar du gouvernement du Québec, de contribuer au financement dudit programme à hauteur de 50 %;
- De procéder à la préparation de l'entente à intervenir avec le gouvernement du Québec;

- D'indexer annuellement la subvention et les valeurs prises en compte dans la formule retenue;
- De faire les démarches nécessaires afin que cette entente soit maintenue en vigueur pour une période minimale de 10 ans;

ET CE, CONDITIONNELLEMENT,

QUE l'entente ne puisse restreindre, ni empêcher, le développement sur le territoire de Les Cèdres, et ce même à l'extérieur du périmètre d'urbanisation;

QUE l'entente identifie les secteurs prioritaires de développement à proximité du périmètre d'urbanisation sur le territoire de Les Cèdres ;

QUE la somme de 2.5 millions de dollars engagée par le Gouvernement du Québec pour l'année 2019 sur un investissement annuel de 5 millions de dollars soit déboursée nonobstant la non participation de la Communauté métropolitaine de Montréal pour l'année 2019;

D'ADRESSER une copie de la présente résolution à Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, à M. Christian Dubé, député de La Prairie, président du Conseil du trésor et ministre responsable de la région de la Montérégie, Mme Valérie Plante, mairesse de Montréal et présidente de la CMM, au député de Borduas, M. Simon Jolin-Barrette, de même qu'aux 19 municipalités rurales, soit Calixa-Lavallée, Saint-Jean-Baptiste, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Oka, Richelieu, Saint-Amable, Sainte-Anne-des-Plaines, Saint-Isidore, Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Mathias-sur-Richelieu, Saint-Mathieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil, Saint-Philippe, Saint-Sulpice, Verchères, L'Assomption, Mercier, Carignan, afin de solliciter leur implication.

Adopté à l'unanimité

2019-06-269

Projet domiciliaire Haut-Chamberry

Acceptation finale des travaux en éclairage des phases 4A et 4B

Projet numéro 2016-700-08

ATTENDU l'entente relative aux travaux municipaux pour la phase 5 conclue avec Gestion L.A.H.L. inc et 9141-3799 Québec inc. signée en avril 2016 ;

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie WSP certifie avoir fait l'inspection des travaux pour l'installation d'un système d'éclairage routier des phases 4A et 4B en vue de leur acceptation finale;

ATTENDU QUE WSP atteste que les ouvrages ont été achevés selon les conditions du marché, à leur entière satisfaction, et que les ouvrages sont acceptés aux fins de l'utilisation par la Municipalité des Cèdres;

ATTENDU la recommandation de la firme WSP et du directeur de l'ingénierie et des infrastructures de la Municipalité de procéder à l'acceptation finale des travaux en éclairage;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux pour l'installation d'un système d'éclairage routier des phases 4A et 4B du projet domiciliaire Haut-Chamberry.

Adopté à l'unanimité

2019-06-270 **Projet domiciliaire Haut-Chamberry**
Acceptation finale des travaux en éclairage de la phase 5
Projet numéro 2016-700-08

ATTENDU l'entente relative aux travaux municipaux pour la phase 5 conclue avec Gestion L.A.H.L. inc et 9141-3799 Québec inc. signée en avril 2016 ;

ATTENDU QUE la firme d'ingénierie WSP certifie avoir fait l'inspection des travaux pour l'installation d'un système d'éclairage routier de la phase 5 en vue de leur acceptation finale;

ATTENDU QUE WSP atteste que les ouvrages ont été achevés selon les conditions du marché, à leur entière satisfaction, et que les ouvrages sont acceptés aux fins de l'utilisation par la Municipalité des Cèdres;

ATTENDU la recommandation de la firme WSP et du directeur de l'ingénierie et des infrastructures de la Municipalité de procéder à l'acceptation finale des travaux en éclairage;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'ACCEPTER le dépôt du certificat d'acceptation finale des travaux pour l'installation d'un système d'éclairage routier de la phase 5 du projet domiciliaire Haut-Chamberry.

Adopté à l'unanimité

2019-06-271 **Enviroservices Inc. : mandat de services professionnels pour la recherche et localisation des sources de captage d'eau parasitaires au réseau d'égouts**

ATTENDU le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées déposé et approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en date du 13 septembre 2018;

ATTENDU QU'une des interventions du plan consiste à la recherche et la localisation des sources de captage d'eau parasitaires au réseau d'égouts;

ATTENDU la demande de prix acheminée conformément à la Politique sur l'acquisition des biens et services;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

D'ACCEPTER la soumission de Enviroservices inc. pour la recherche et la localisation des sources de captage d'eau parasitaires au réseau d'égouts au montant de 18 488.44\$ \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles à la réserve financière relative au réseau d'égout sanitaire pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-06-272 Le Groupe LML : mandat pour travaux de démolition et enlèvement d'amiante au poste de suppression Saint-Féréol
Projet numéro 2016-600-02

ATTENDU la résolution numéro 2019-03-122 octroyant le contrat de réfection du poste de suppression Saint-Féréol;

ATTENDU la nécessité de procéder à des travaux de démolition et d'enlèvement d'amiante au poste de suppression Saint-Féréol;

ATTENDU la proposition de changement effectuée par l'entrepreneur mandaté pour les travaux et l'ingénieur surveillant du projet, le tout en conformité avec la politique de gestion contractuelle ;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Bernard Daoust
Et résolu

D'ACCEPTER l'offre de changement de Le Groupe LML pour des travaux de démolition et d'enlèvement d'amiante au poste de suppression Saint-Féréol situé au 931-933, chemin Saint-Féréol au coût de 57 767,72\$ (taxes en sus);

QUE la dépense soit affectée au programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ).

Adopté à l'unanimité

2019-06-273 Autorisation d'appel d'offres public pour le projet de réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville
Projet numéro 2018-400-02

ATTENDU la résolution numéro 2019-02-78 mandatant la firme J. Dagenais architecte + Associés pour le réaménagement de l'accueil à l'hôtel de ville;

ATTENDU la présentation des plans de réaménagement aux élus municipaux le 23 mai 2019 ;

ATTENDU les rencontres avec le personnel touché par les travaux de réaménagement et les modifications apportées aux plans ;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à procéder à un appel d'offres public pour le réaménagement de l'accueil de l'hôtel de ville.

Adopté à l'unanimité

2019-06-274 Servitude d'occupation relative à une conduite d'égout pluvial/égout sanitaire sur les lots 2 047 462 et 5 632 163
Arsenault Bourbonnais Inc. : mandat pour la description technique et certificat de piquetage sur les lots 2 047 462 et 5 632 163

ATTENDU la nécessité d'élargir l'emprise de la servitude d'occupation existante sur les lots 2 047 462 et 5 632 163 ;

ATTENDU la nécessité de requérir à des services professionnels pour assurer les travaux d'arpentage relatifs à la description technique de la servitude d'occupation;

ATTENDU la demande de prix conformément à la Politique d'acquisition de biens et services;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE MANDATER la firme d'arpenteur-géomètre Arsenault Bourbonnais Inc. pour la description technique de la servitude sur les lots 2 047 462 et 5 632 163 au montant forfaitaire de 975 \$ (taxes en sus) dans le cadre d'une servitude d'occupation relative à l'occupation d'une conduite d'égout pluvial/égout sanitaire.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-06-275 Servitude d'occupation relative à une conduite d'égout pluvial/égout sanitaire sur les lots 2 047 462 et 5 632 163
Me François Leroux, notaire : mandat de services professionnels pour la préparation et l'enregistrement d'une servitude d'occupation sur sur les lots 2 047 462 et 5 632 163

ATTENDU la nécessité d'élargir l'emprise de la servitude d'occupation existante sur les lots 2 047 462 et 5 632 163 ;

ATTENDU la nécessité d'obtenir un acte de servitude pour fins d'inscription au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Vaudreuil;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Michel Proulx
Et résolu

DE MANDATER le cabinet de Me François Leroux, notaire, pour la préparation et l'enregistrement d'une servitude d'occupation sur les lots 2 047 462 et 5 632 163;

D'AUTORISER le maire, M. Raymond Larouche et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jimmy Poulin, à signer tous les documents inhérents à la servitude d'occupation.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

**2019-06-276 Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis
*Modification de l'horaire de la période des Fêtes 2019***

ATTENU la résolution numéro 2019-04-161 établissant les heures de service et d'ouverture de la bibliothèque pour l'année 2019;

ATTENDU QU'il y a lieu de réviser l'horaire lors du congé de la période des Fêtes;

Il est proposé par Aline Trudel
Appuyé par Marcel Guérin
Et résolu

DE MODIFIER l'horaire de la période des Fêtes pour le 24 et 31 décembre de la façon suivante :

Noël	Ouvert le mardi 24 décembre (10h à 15h)
Jour de l'an	Ouvert le mardi 31 décembre (10h à 15h)

Adopté à l'unanimité

**2019-06-277 Bibliothèque Gaby-Farmer-Denis
Achat de deux postes informatiques et correction du comptoir de prêt
*Projet numéro 2019-400-01***

ATTENDU la désuétude du poste informatique situé au comptoir de prêt;

ATTENDU la pertinence d'ajouter un poste de travail dans la salle technique avec de libérer celui du comptoir de prêt;

ATTENDU la recommandation de la firme Entrac, spécialiste en ergonomie du travail, de procéder à certaines modifications du comptoir de prêt;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'AUTORISER l'achat de deux postes informatiques et la réaménagement du comptoir de prêt à la bibliothèque Gaby-Farmer-Denis au coût total de 6 498.03\$ (taxes en sus) dont la répartition est la suivante :

- Poste de travail au comptoir de prêt au coût de 1 375.95\$ (taxes en sus);
- Poste du travail dans la salle technique et mobilier au coût de 3 558.42\$ (taxes en sus);
- Correction du comptoir de prêt au coût de 1 563.66\$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au fonds de roulement sur 4 ans pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-06-278 Fondation de l'Hôpital du Suroît : autorisation de passage pour la 9e édition du Défi Vélo

ATTENDU QUE la demande d'autorisation de passage de la Fondation de l'Hôpital du Suroît dans le cadre de leur 9^e édition du Défi Vélo qui se déroulera le 23 août 2019 de 7h à 17h;

ATTENDU QUE le trajet comprend les chemins du Fleuve, Saint-Antoine et Saint-Dominique sur le territoire de Les Cèdres;

ATTENDU l'exigence du ministère des Transports du Québec d'obtenir, auprès des municipalités, une autorisation de passage;

Il est proposé par Louis Thauvette
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

D'AUTORISER la Fondation de l'Hôpital du Suroît à emprunter les chemins du Fleuve, Saint-Antoine et Saint-Dominique sur le territoire de Les Cèdres dans le cadre de leur 9^e édition du Défi Vélo qui se déroulera le 23 août 2019, sous réserve de l'autorisation du ministère des Transports du Québec.

Adopté à l'unanimité

2019-06-279 Comité de la santé et sécurité au travail : modification des membres

ATTENDU la démission de M. André Deschambault à titre de responsable des bâtiments municipaux;

ATTENDU l'embauche de Mme Anne-Josée Beaudoin au poste de responsable des bâtiments municipaux;

ATTENDU la pertinence de modifier les membres du comité de la santé et sécurité au travail;

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

DE NOMMER Mme Anne-Josée Beaudoin, responsable des bâtiments municipaux, à titre de membre du Comité de la santé et sécurité au travail, et ce en remplacement de M. André Deschambault.

Adopté à l'unanimité

2019-06-280 Nomination d'un chef d'équipe pour la saison estivale 2019 au Service des travaux publics

ATTENDU la pertinence de nommer un chef d'équipe au Service des travaux publics pour la période estivale 2019;

ATTENDU l'appel de candidatures dûment affiché;

ATTENDU les dispositions de la convention collective applicables;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Serge Clément
Et résolu

DE NOMMER M. Marino Chapadeau à titre de chef d'équipe pour la période estivale 2019, et ce selon les conditions prévues à la convention collective des employés de voirie en vigueur;

QUE le poste de chef d'équipe débute le 12 juin et se termine le 30 novembre 2019;

QUE le contremaître du Service des travaux publics, M. Martin Plante, est autorisé, si requis, à nommer un substitut pour le poste de chef d'équipe.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

2019-06-281 Désignation de Mme Geneviève Bradley à titre de conciliateur-arbitre

ATTENDU QUE selon l'article 35 de la Loi sur les Compétences municipales, toute municipalité doit désigner une personne pour tenter de régler des mécontentes visées à l'article 36 de la même loi ;

ATTENDU QUE toute municipalité du Québec doit désigner un conciliateur-arbitre pour régler des mécontentes relatives :

- À la construction, la réparation ou l'entretien d'une clôture mitoyenne ou d'un fossé mitoyen de nature agricole en vertu de l'article 1002 du Code civil ;
- À des travaux de drainage d'un terrain qui engendrent la création, l'aménagement ou l'entretien d'un fossé de drainage, soit celui qui est utilisé aux seules fins de drainage et d'irrigation, qui n'existe qu'en raison d'une intervention humaine et dont la superficie du bassin versant est inférieure à 100 hectares ;
- Au découvert en vertu de l'article 986 du Code civil.

Il est proposé par Marcel Guérin
Appuyé par Louis Thauvette
Et résolu

DE DÉSIGNER Mme Geneviève Bradley, inspectrice municipale à titre de conciliateur-arbitre pour la Municipalité des Cèdres;

QUE cette compétence s'applique à l'ensemble des propriétaires de la Municipalité des Cèdres;

QUE la rémunération du conciliateur-arbitre relève de la convention collective des employés de bureau en vigueur.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Jimmy Poulin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.

Jimmy Poulin
Directeur général et secrétaire-trésorier

Période de questions allouée aux personnes présentes

Début de la période : 20h23

Fin de la période de questions : 20h29

Parole au Conseil

Les membres du Conseil ont la possibilité de soumettre leurs questions ou commentaires au Conseil.

2019-06-282 Levée de la séance ordinaire

ATTENDU QUE les points à l'ordre du jour sont tous épuisés;

Il est proposé par Michel Proulx
Appuyé par Aline Trudel
Et résolu

QUE la présente séance ordinaire soit levée à 20h33.

Adopté à l'unanimité

Raymond Larouche
Maire

Jimmy Poulin
Secrétaire-trésorier